



# Préface des fiches de données de sécurité GHS

Date d'émission 06.05.2015  
remplace toutes les versions précédentes

---

<b>Dénomination commerciale :</b>	WUXAL Suspension Ca
Design Code	A11840A
AGI Code	14537
<b>MSDS: Version/Date</b>	<b>1.0/ 12.12.2014</b>

---

<b>Fournisseur</b>	Maag Profi, Syngenta Agro AG Rudolf – Maag – Strasse 5 CH-8157 Dielsdorf Suisse Téléphone siège social +41 44 855 88 11 Télécopie siège social +41 44 855 87 13
--------------------	--

Information sur le produit	Téléphone (heures de bureau) +41 44 855 88 11
----------------------------	---

<b>Numéro d'urgence</b>	<b>145</b> ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence
-------------------------	--

<b>Producteur</b>	AGLUKON Spezialdünger GmbH & Co. KG Heerdter Landstrasse 199 40549 Düsseldorf Allemagne
-------------------	--

**Directive des  
classification  
complémentaires pour  
la Suisse**

N° de l'article: 805044 WUXAL Suspension Ca  
Date d'édition: 01.04.2015 Date d'exécution: 12.01.2015 403602 CH  
Version: 1.0 Date d'émission: 12.12.2014 Page 1 / 8

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateurs produit

N° de l'article (producteur/fournisseur) 805044  
Identification de la substance ou du mélange WUXAL Suspension Ca  
code du produit: P21827

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Engrais

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)

AGLUKON Spezialdünger GmbH & Co. KG

Heerdter Landstraße 199

40549 Düsseldorf

Allemagne

Téléphone: +49 (0) 211 5064 0

Télécopie: +49 (0) 211 5064 247

#### Service responsable de l'information:

E-mail (personne compétente) reach@aglukon.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

GIZ Mainz, Centre Antipoison

Allemagne

Information in English and German

Tel.: +49 (0) 6131 19240

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Acute Tox. 4 / H302

Toxicité aiguë (par voie orale)

Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam. 1 / H318

Graves dommages et/ou irritations  
oculaires

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

Xn; R22

Nocif

Nocif en cas d'ingestion.

Xi; R41

Irritant

Risque de lésions oculaires graves.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Pictogrammes des risques



Danger

#### Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Conseils de prudence

P280

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P312

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.  
Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### contient:

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

#### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Non applicable.

#### Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

N° de l'article: 805044  
Date d'édition: 01.04.2015  
Version: 1.0

WUXAL Suspension Ca  
Date d'exécution: 12.01.2015  
Date d'émission: 12.12.2014

403602 CH  
Page 2 / 8



Xn Nocif

**Mentions de danger**

22 Nocif en cas d'ingestion.  
41 Risque de lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**contient:**

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

**Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux**

Non applicable.

2.3. **Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

3.2. **Mélanges**

**Description du produit / spécification chimique**

**Description**

**Composants dangereux**

**Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification	Pds % Remarque
229-347-8 6484-52-2	01-2119490981-27-XXXX nitrate d'ammonium Ox. Sol. 3 H272 / Eye Irrit. 2 H319	1 < 2
233-139-2 10043-35-3 005-007-00-2	01-2119486683-25-XXXX acide borique Repr. 1B H360FD	0,1 < 0,5
239-289-5 15245-12-2	01-2119493947-16-XXXX acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium Acute Tox. 4 H302 / Eye Dam. 1 H318	45 < 60

**Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification	Pds % Remarque
239-289-5 15245-12-2	01-2119493947-16-XXXX acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium Xn; R22 / Xi; R41	45 < 60
229-347-8 6484-52-2	01-2119490981-27-XXXX nitrate d'ammonium O; R8 / Xi; R36	1 < 2
233-139-2 10043-35-3 005-007-00-2	01-2119486683-25-XXXX acide borique Repr. Cat.2; R60-61	0,1 < 0,5

**Indications diverses**

Texte clair des phrases R: voir sous section 16.  
Énoncé des phrases H: voir dans la section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

N° de l'article: 805044  
Date d'édition: 01.04.2015  
Version: 1.0

WUXAL Suspension Ca  
Date d'exécution: 12.01.2015  
Date d'émission: 12.12.2014

403602 CH  
Page 3 / 8

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Remarques générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

##### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

##### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

##### Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

##### En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Demander immédiatement un avis médical. Garder la victime au calme.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

Le produit lui-même n'est pas combustible.

##### Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée, Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, Poudre

##### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

jet d'eau de forte puissance

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: oxydes nitriques, Ammoniac

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Protection individuelle: cf. chapitre 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Respecter la directive concernant la protection (voir chapitres 7 et 8).

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Précautions de manipulation

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Protection individuelle: cf. chapitre 8. Suivre les prescriptions légales de protection et de sécurité.

##### Protection contre l'incendie et les explosions:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver le récipient bien fermé. Toujours conserver dans des

N° de l'article: 805044  
Date d'édition: 01.04.2015  
Version: 1.0

WUXAL Suspension Ca  
Date d'exécution: 12.01.2015  
Date d'émission: 12.12.2014

403602 CH  
Page 4 / 8

conteneurs de même matière que le conteneur original.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Aliments pour humains et animaux.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Respecter les indications mentionnées sur l'étiquette. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 5 °C à 40 °C. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites au poste de travail:

acide borique

Numéro d'identification UE 005-007-00-2 / N° CE 233-139-2 / n° CAS 10043-35-3

MAK, TWA: 10 mg/m<sup>3</sup>

MAK, STEL: 10 mg/m<sup>3</sup>

##### Indications diverses

TWA : valeur limite au poste de travail à long terme

STEL : valeur limite au poste de travail à court terme

Ceiling : limitation de crête

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Voir paragraphe 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

##### Contrôle de l'exposition professionnelle

###### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

###### Protection des mains

Pour un maniement de longue durée ou répété, utiliser des gants de manutention: p. ex. NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: Aucune donnée disponible. Temps de pénétration (durée maximale de port): Aucune donnée disponible.

Suivre les instructions et les indications du fabricant lors de l'utilisation, du stockage, de l'entretien et du remplacement des gants. L'étanchéité des gants dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition de la peau. Modèles de gants recommandés: DIN EN 374.

Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les parties de la peau exposées. Après un contact, ne les utiliser en aucun cas.

###### Protection oculaire

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

##### Mesures de protection

Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

##### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### Aspect:

État liquide  
Couleur vert foncé  
Odeur caractéristique

##### Données de sécurité

Données de sécurité	Unité	Méthode	Remarque
Point éclair (°C):	Non applicable.	°C	
Température d'ignition en °C:	n.a.		
Limite inférieure d'explosivité:	Non applicable.	Vol-%	
Limite supérieure d'explosivité:	Non applicable.	Vol-%	

N° de l'article:	805044	WUXAL Suspension Ca	
Date d'édition:	01.04.2015	Date d'exécution:	12.01.2015
Version:	1.0	Date d'émission:	12.12.2014

403602 CH  
Page 5 / 8

<b>Pression de la vapeur à 20 °C:</b>	Non applicable.	mbar
<b>Densité à 20 °C:</b>	1,64	g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau (g/L):</b>	très soluble	
<b>pH à 20 °C:</b>	5,00	
<b>Viscosité à 20 °C:</b>	non déterminé	
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition:</b>	non déterminé °C	

9.2. **Autres informations**

Aucune information disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. **Réactivité**

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.2. **Stabilité chimique**

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.3. **Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. **Conditions à éviter**

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

10.5. **Matières incompatibles**

alcalies (bases)

10.6. **Produits de décomposition dangereux**

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues. En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux: oxydes nitriques, Ammoniac

## SECTION 11: Informations toxicologiques

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

11.1. **Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

P21827 WUXAL Suspension Ca

par voie orale, DL50, Rat: 879 mg/kg ; évaluation Nocif en cas d'ingestion.

Méthode: ATEmix calculé:

Méthode de calcul.

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

par voie orale, DL50, Rat: > 300 mg/kg ; évaluation Nocif en cas d'ingestion.

Méthode: OECD 423

**Effet irritant et caustique**

P21827 WUXAL Suspension Ca

Yeux: évaluation Provoque des lésions oculaires graves.

Méthode de calcul.

acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium

Yeux, Lapin. (24 h): évaluation Provoque des lésions oculaires graves..

Méthode: OECD 405

**Sensibilisation**

Absence de données toxicologiques.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles**

Absence de données toxicologiques.

**Danger par aspiration**

Absence de données toxicologiques.

**Expériences tirées de la pratique/sur l'homme**

Aucune information disponible.

**Evaluation résumée des propriétés CMR**

N° de l'article: 805044  
Date d'édition: 01.04.2015  
Version: 1.0

WUXAL Suspension Ca  
Date d'exécution: 12.01.2015  
Date d'émission: 12.12.2014

403602 CH  
Page 6 / 8

N° CE n° CAS	Désignation chimique	Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE
233-139-2 10043-35-3	acide borique	Repr. Cat. 2

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même. La préparation a été jugée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

## SECTION 12: Informations écologiques

### appréciation générale

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

#### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

#### Long terme Écotoxicité

Aucune donnée disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### Facteur de bioconcentration (FBC)

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit Recommandation

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

##### Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

##### conditionnement

##### Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.**

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

N° de l'article: 805044 WUXAL Suspension Ca 403602 CH  
Date d'édition: 01.04.2015 Date d'exécution: 12.01.2015 Page 7 / 8  
Version: 1.0 Date d'émission: 12.12.2014

Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Transport par voie terrestre (ADR/RID) Non applicable.

Marine polluant Non applicable.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.

Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

**Indications diverses**

**Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

code de restriction en tunnel -

**Transport maritime (IMDG)**

Numéro EmS Non applicable.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

REACH

SVHC/ liste des substances candidates: acide borique La liste candidate fait référence à la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) d'où sont tirées les substances à inclure dans l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation). La liste candidate est établie conformément à l'article 59.

**Directives nationales**

**Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**Autres informations, restrictions et dispositions légales**

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

**SECTION 16: Autres informations**

**Teneur des phrases R et H (numéro et texte intégral):**

Ox. Sol. 3 / H272	Matières solides comburantes	Peut aggraver un incendie; comburant.
Eye Irrit. 2 / H319	Graves dommages et/ou irritations oculaires	Provoque une sévère irritation des yeux.
Repr. 1B / H360FD	Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Acute Tox. 4 / H302	Toxicité aiguë (par voie orale)	Nocif en cas d'ingestion.
Eye Dam. 1 / H318	Graves dommages et/ou irritations oculaires	Provoque des lésions oculaires graves.
Repr.Cat.2; R60-61	Toxiques pour la reproduction Cat.2 (Repr. Cat. 2)	Peut altérer la fertilité. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Xn; R22	Nocif	Nocif en cas d'ingestion.
Xi; R41	Irritant	Risque de lésions oculaires graves.
O; R8	Comburant	Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Xi; R36	Irritant	Irritant pour les yeux.

**Indications diverses**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.



**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 805044  
Date d'édition: 01.04.2015  
Version: 1.0

WUXAL Suspension Ca  
Date d'exécution: 12.01.2015  
Date d'émission: 12.12.2014

403602 CH  
Page 8 / 8

---